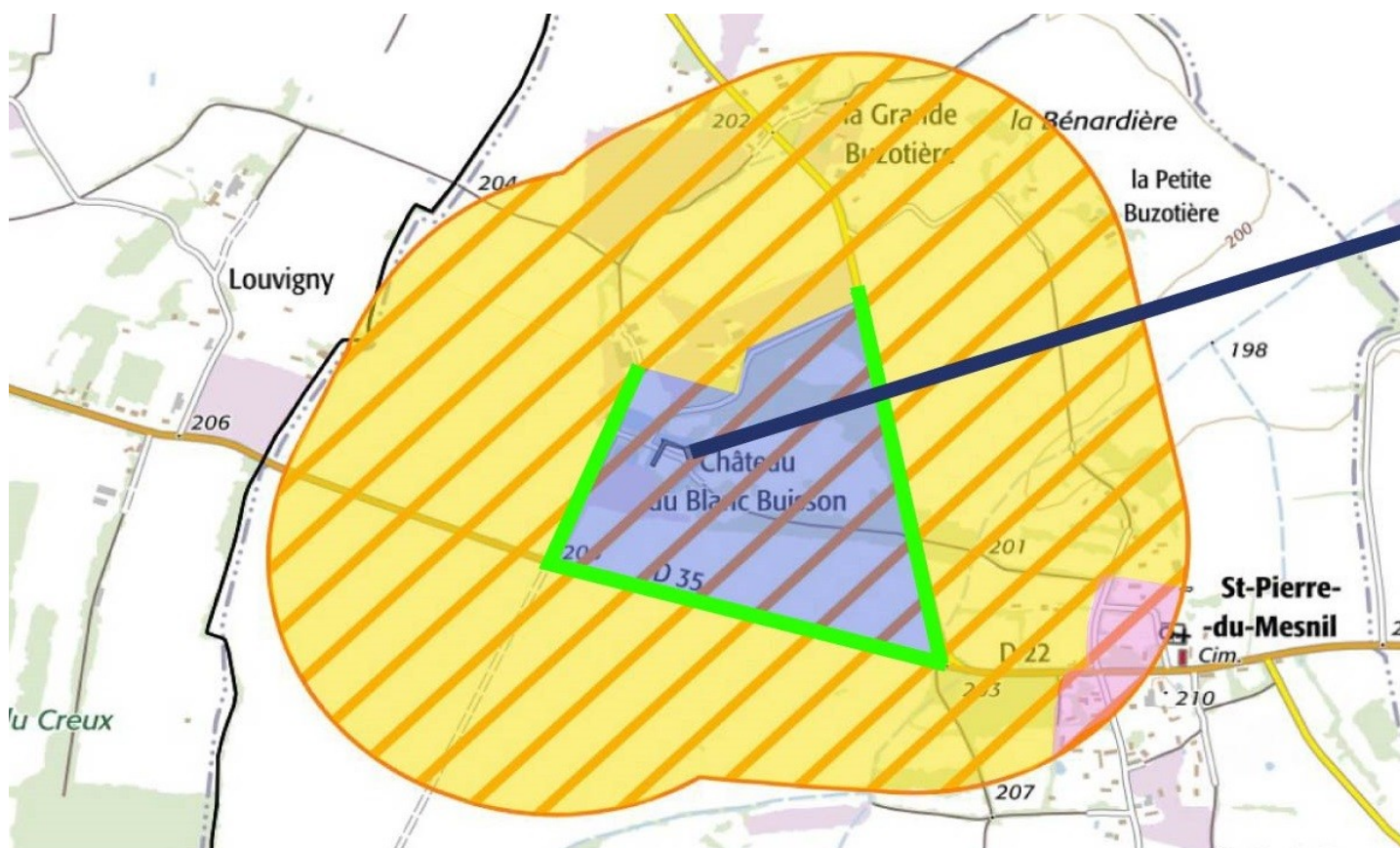


Mesnil en Ouche > Manoir du Blanc Buisson à Saint Pierre du Mesnil

Le château est inscrit en tant que monument historique depuis le 22 novembre 1949. Le parc bénéficie également d'une inscription depuis le 28 mars 1952.

Le château a été fondé fin XIII^e siècle par Collinet Le Conte, connétable du comte d'Évreux et de Navarre. Le roi Charles V fit le siège de la place forte en 1355, la laissant à l'état de ruine. Ce n'est qu'au XVI^e siècle que le château fut reconstruit par Jacques du Merle, capitaine de l'arrière-ban des nobles de Bernay, tout en conservant son caractère défensif. Les travaux furent achevés fin XVI^e, après réparations des dégâts subis pendant les guerres de Religion. Au XVIII^e siècle, la partie sud du logis a été restaurée et partiellement réaménagée suite à un incendie. Le château est encore entouré de douves et a conservé un aspect militaire : pavillon d'entrée avec trace de pont-levis, mâchicoulis, canonnières, logis cantonné de pavillons fortifiés. Quelques éléments architecturaux signalent son évolution résidentielle tels que les baies avec frontons. Les façades marient la pierre locale avec la brique polychrome ornée de croisillons.

Le château est entouré de champs et d'espaces boisés en bosquets. Les routes autour du château possèdent un caractère paysagé (alignements d'arbres, haies) qui est à préserver. L'architecture du hameau voisin du Blanc-Buisson est également à soigner.



0 500m

Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentielles générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



La façade sud du château



La façade ouest du château



La façade ouest (dépendances)



La façade sur cour



La pavillon d'entrée fortifié



La vue vers les champs et bosquets

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour plus de détails sur les prescriptions, se référer à la fiche église « Gisay la Coudre ».

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), Rez-de-chaussée + Combles, pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Un verger voisin



Une exploitation agricole voisine



Le bâti rural avoisinant